

Les règles de base de l'impôt sur le revenu - 1 journée

Objectifs :

Comprendre et appliquer les règles générales de l'impôt sur le revenu

Identifier les différents types de revenus soumis à l'impôt

Savoir appliquer les règles d'impositions des différents revenus catégoriels

Public concerné :

Prérequis : Pas de prérequis

Intervenant(s) :

Consultant en gestion patrimoniale

Formateur en fiscalité et droit des affaires à l'Université de Droit de Toulouse et de Toulon (Master II)

Moyens pédagogiques et techniques :

Projection sur grand écran

Démonstration et exercices sur tableau blanc

Remise d'un support de cours

Durée de la formation : 6 heures.

Nombre de participants maximum : 30 stagiaires.

Programme :

Les personnes imposables et la notion de foyer fiscal

Les conséquences des enfants à charge et le plafonnement des effets du quotient familial

Les bases imposables avec la notion de revenu net

La territorialité de l'impôt sur le revenu

Le calcul de l'impôt sur le revenu

Les prélèvements sociaux et le prélèvement à la source (PAS)

Les types de revenus et leurs règles d'imposition

Les charges ouvrant droit à réductions et crédits d'impôt

Modalités d'évaluation des acquis :

Quizz général en fin de formation

Questions / Réponses

Questionnaire de satisfaction

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée
Entretien individuel et confidentiel avec le Référent Handicap ARAPL Provence et Var
Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : 98% des stagiaires satisfaits

* Période de référence : année 2024

Conditions tarifaires : nous consulter